

Imtrex® + Pyros® EW [3I +3I]

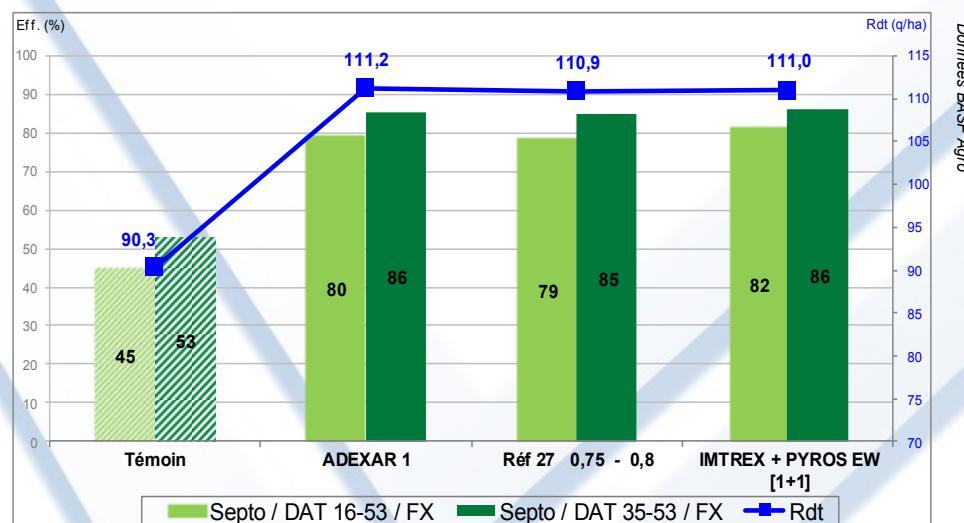
Xemium®* associée au Prochloraze

- L'efficacité remarquable de Xemium®* en 2013, SDHI de 3^{ème} génération:
 - une action préventive et curative contre les maladies foliaires
 - une longue persistance d'action
- Pyros® EW, un partenaire unique efficace contre les souches de septoriose dominantes.



Une association de substances actives performantes

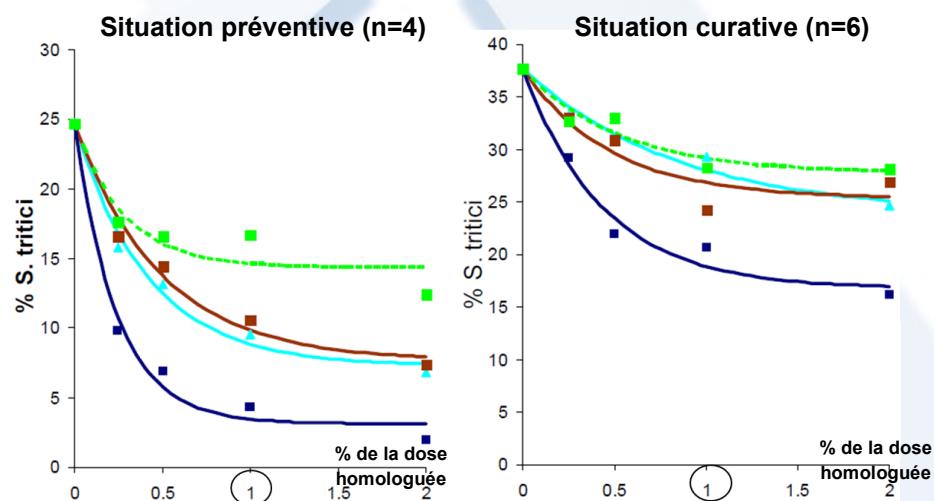
L'association d'Imtrex® Pyros® EW à la dose de 1l/ha+1l/ha apporte un haut niveau de protection septoriose et offre un bénéfice rendement important.



Une souplesse d'utilisation

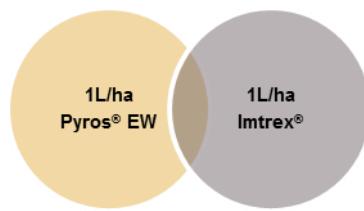
L'efficacité d'Imtrex® est observée en situations préventive et curative.

Legend:
Réf. 12 (cyan line)
Opus (brown line)
Imtrex (dark blue line)
Réf. Produit de contact (green dashed line)

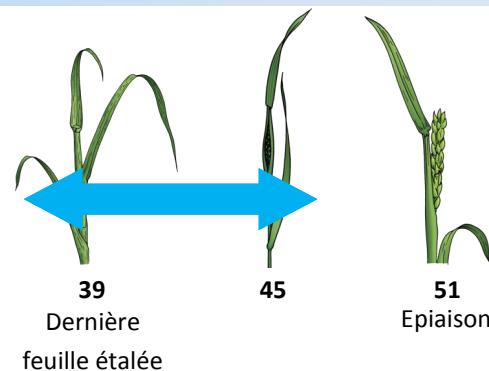


Comment utiliser l'association Imtrex® + Pyros® EW ?

B
L
E
S



La dose des produits est à ajuster selon la pression maladie et la sensibilité variétale.



Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les 2 produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un et /ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

Imtrex®

- Autorisation de vente : N°2110144
- Composition : 62.5 g/L de fluxapyroxad
- Formulation : concentré émulsionnable (EC)
- Usages autorisés :
 - Blés, triticale : piétin-versé, oïdium, septoriose, rouille brune
 - Orges : piétin-versé, rouille naine, oïdium, rhyncosporiose, helminthosporiose (D. Teres), ramulariose
 - Seigles : oïdium, rouille brune, rhyncosporiose
 - Avoines : piétin-versé, rouille couronnée
- Dose autorisée : 2 L/ha
- Classement :
 - H319 : provoque une sévère irritation des yeux.
 - H332 : nocif par inhalation.
 - H351 : susceptible de provoquer le cancer.
 - H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- ZNT : 5m
- Nombre max d'applications : 1 application par an et par parcelle quelque soit la cible
- Délai avant récolte : 35 jours
- Délai de rentrée dans la parcelle : 24h
- Température maximale de stockage : +40°C



Attention

Pyros® EW

- Autorisation de vente : N°9300305
- Composition : 450 g/L de prochloraze
- Formulation : émulsion de type aqueux (EW)
- Usages et doses autorisés :
 - Blés, triticale : piétin-versé : 1.33 L/ha - oïdium, septoriose, fusariose des épis : 1 L/ha
 - Orges : oïdium, rhyncosporiose, helminthosporiose : 1 L/ha
- Classement :
 - H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes.
 - H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.
 - H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- ZNT : 5m
- Délai avant récolte : 42 jours
- Délai de rentrée dans la parcelle : 6h
- Température maximale de stockage : +50°C
- Protection utilisateur lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.



Attention

Lors de l'emploi de ce pack, vérifié à ce que l'un **et** l'autre des produits soit obligatoirement autorisé sur l'une ou l'autre des maladies en présence.

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.



APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
 - 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
 - 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
- * Marque déposée D66 PANTEK France



CONTACTS UTILES

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'altitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

[®] Marque déposée BASF Imtrex® et Pyros®EW - Attention - Novembre 2013 Réf. 995CFE1113NORD - Annule et remplace toutes les versions précédentes. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur de BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr